



# Rapport de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick de 2017 – Volume II

## Aide financière accordée à Atcon – Questions restées sans réponse

AUDITOR GENERAL  
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# Sujets de la présentation

- Où est allé l'argent des contribuables ?
- Quelqu'un a-t-il bénéficié de manière inappropriée ?
- Autres observations

# Bref aperçu



- Atcon Group Inc. (Atcon) était une entreprise au Nouveau-Brunswick dont le siège social était situé à Miramichi
- La structure organisationnelle complexe d'Atcon comptait 27 entreprises en 2008
- Ses activités englobaient de grands travaux de construction civile, la fabrication d'acier, des produits manufacturés du bois et plus
- Atcon a reçu plus de 77 millions de dollars en aide financière de la province à 19 occasions depuis 1993

# Aperçu – Aide financière

- En 2009, Atcon menait ses activités avec un **manque important de liquidités**
- En 2010, Atcon a été **mise sous séquestre 9 mois après avoir reçu 50 millions de dollars** à titre de garantie de la province
- Cette situation a laissé la province avec près de **70 millions de dollars en fonds non recouvrés**

# Aperçu – Rapport de la VGNB de 2015

*Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie*

**Notre rapport de 2015 s'était concentré sur :**

- Le processus décisionnel du gouvernement dans le cadre de l'octroi de l'aide financière à Atcon
- La manière d'améliorer le rendement du ministère du Développement économique (MDÉ)  
*(maintenant Opportunités Nouveau-Brunswick, ONB)*



---

Cependant, nous nous étions retrouvés avec de **nombreuses questions restées sans réponse**,  
comme **où est allé l'argent ?**

---

# Atcon : Ce que nous avons examiné

- Plus de **15 000 fichiers** des ordinateurs d'Atcon
- Les **états financiers audités**
- Les **relevés bancaires et chèques payés**
- Nous avons indexé et recherché plus de **1 million de courriels d'Atcon**
- **Nous avons interviewé six ministres du Cabinet** qui avaient participé dans la décision d'accorder l'aide financière à Atcon
- Nous avons eu des **discussions avec le personnel** d'ONB et du procureur général
- Et bien plus encore; cependant...

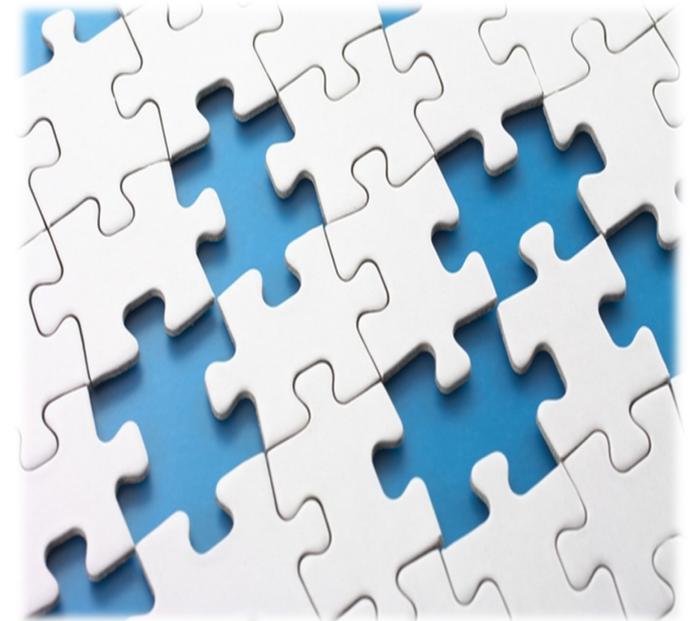
# Lacunes importantes dans nos éléments probants

**Nous n'avons pu localiser ou eu accès à certains renseignements, dont :**

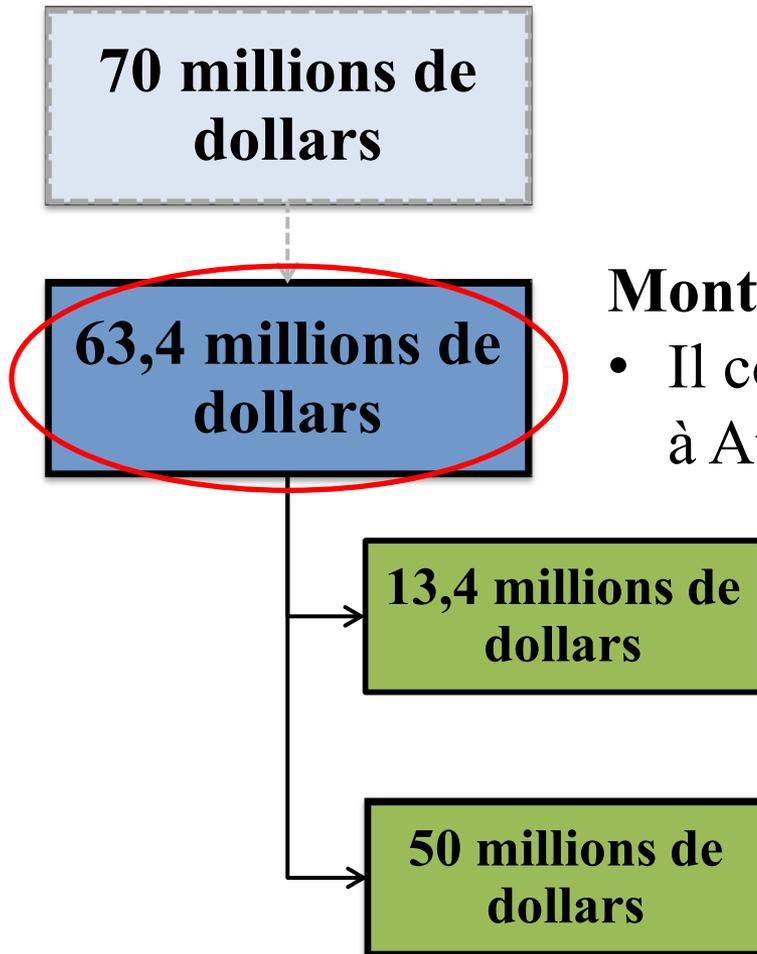
- Divers **relevés bancaires** et **chèques payés** de différentes entreprises d'Atcon
- Le **dossier d'audit des états financiers** des auditeurs d'Atcon

# Lacunes importantes dans nos éléments probants

- Si nous avons été en mesure d'examiner ces renseignements manquants, cela **aurait pu avoir des répercussions sur nos constatations et conclusions.**



# Atcon : Point central de nos travaux



**Montant sur lequel nous avons mis l'accent**

- Il combine les **garanties de prêts** accordées à Atcon par le MDÉ en **2008 et 2009**

**Nous avons limité notre examen à ces garanties de prêts parce qu'elles :**

- étaient les plus récentes
- étaient les plus importants montants
- ont entraîné des pertes considérables pour la province



# Où sont allés les 63,4 millions de dollars de l'argent des contribuables ?

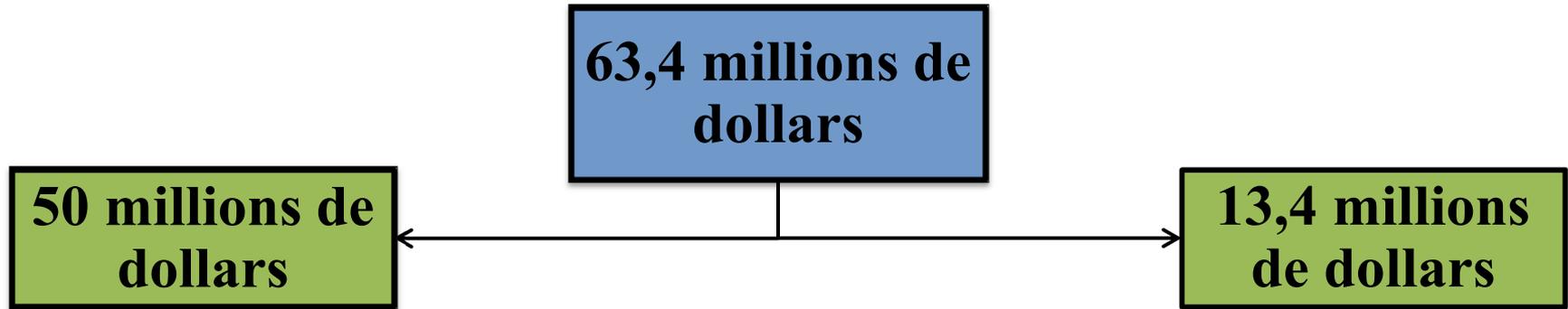
AUDITOR GENERAL  
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# Où sont allés les 63,4 millions de dollars de l'argent des contribuables ?

La réponse simple à la question :



## Banque de Nouvelle-Écosse

- La province avait garanti les prêts d'Atcon et, lorsque l'entreprise ne les a pas remboursés, la banque a appelé la garantie

## Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO)

- La province a payé le GTNO à l'égard de la garantie pour le pont Deh Cho

# Où sont allés les 13,4 millions de dollars ?

## Pont Deh Cho - Territoires du Nord-Ouest

- En mai 2008, Atcon a reçu une **garantie de prêt de 13,4 millions de dollars** de la province; les travaux ont débuté en juin.
- Le but était de garantir **l'exécution des obligations** liées à la construction
- En 2010, la **province a convenu de payer au GTNO 13,4 millions de dollars** pour corriger les défauts



*Construction du pont Deh Cho, 24 avril 2009*

# Examen incomplet du soutien pour le versement de 13,4 millions de dollars

Nous avons communiqué avec Opportunités NB et appris que l'organisme :

- Avait demandé des preuves pour le versement de 13,4 millions de dollars au GTNO en février 2016; six ans après le paiement
- N'avait pas achevé son examen des documents justificatifs du GTNO pour le paiement



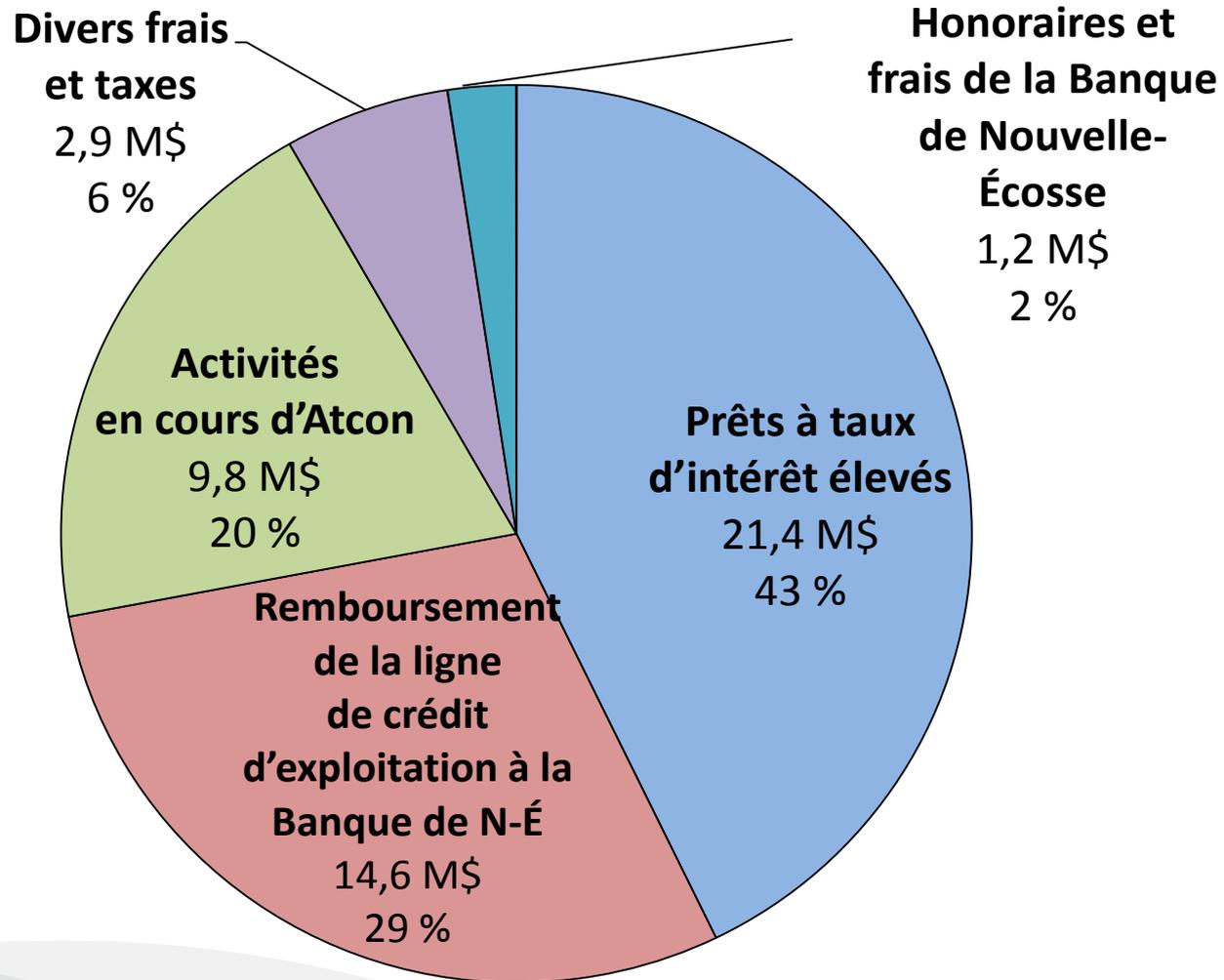
*Le pont Deh Cho a été ouvert en novembre 2012*

# Qu'a fait Atcon avec les 50 millions de dollars ?

- Nous voulions déterminer ce qui est arrivé du 50 millions de dollars qu'Atcon avait reçu de la Banque de Nouvelle-Écosse
- Nous avons examiné l'activité dans les comptes bancaires d'Atcon et passé en revue les documents disponibles



# Où sont allés les 50 millions de dollars ?





# Quelqu'un a-t-il bénéficié de manière inappropriée ?

AUDITOR GENERAL  
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# Quelqu'un a-t-il bénéficié de manière inappropriée ?

## Fournisseurs qui ont reçu un paiement

Dans l'ensemble, selon notre analyse du mouvement des fonds une fois qu'ils étaient sous le contrôle d'Atcon :

- Nous avons constaté que les fonds semblaient avoir été utilisés en grande partie pour des **activités liées à l'entreprise**
- Les tests portant sur les chèques entre juillet 2009 et mars 2010 **n'ont pas révélé** de paiements inhabituels ou importants aux compagnies d'Atcon ou à ses propriétaires

# Quelqu'un a-t-il bénéficié de manière inappropriée ?

## Dépenses personnelles

### Dépenses personnelles payées à même les comptes d'Atcon au cours des exercices clos du 31 janvier 2008 au 31 janvier 2010

Frais de carte de crédit considérés de nature personnelle	29 000 \$
Montants imputés au compte de l'actionnaire	706 000 \$
<b>Total</b>	<b>735 000 \$</b>

- Nous comprenons que cela peut être une pratique normale pour certaines entreprises
- Cependant, nous avons trouvé cela discutable à faire pendant que l'on demandait une aide financière à la province.

# Quelqu'un a-t-il bénéficié de manière inappropriée ?

Dépenses personnelles imputées au compte de l'actionnaire

## Impôts sur le revenu et REER

- 229 000 \$

## Actions et biens immobiliers au N-B

- 197 000 \$

## Propriété de vacances à Aruba

- 57 000 \$

## Location d'une voiture de luxe

- 38 000 \$

## Bijoux

- 15 000 \$



# Quelqu'un a-t-il bénéficié de manière inappropriée ?

## Rémunération de la direction de 2007 à 2009

- Trois cadres supérieurs clés ont reçu **ensemble** de **554 000 \$ à 603 000 \$** en rémunération annuelle
- Ces montants étaient **en plus** des **dépenses personnelles et des dividendes**
- Augmentations annuelles de 4 % à 5 % pendant ces années
- Selon nous, l'augmentation n'était pas assez importante pour dénoter un avantage non approprié

# Quelqu'un a-t-il bénéficié de manière inappropriée ?

## Rémunération des membres de la famille de 2007 à 2009

- La rémunération annuelle **combinée** pour ce groupe de personnes a varié de **340 000 \$** à **378 000 \$**
- Nous avons considéré comme **importante** la rémunération versée à certains membres de la famille étant donné leur **participation limitée** ou **manque de participation** dans les activités quotidiennes d'Atcon.

# Observation :

## Avion d'affaires d'Atcon



- En 2007, Atcon a commencé à louer un avion d'affaires à un coût de 124 000 \$ par mois
- Nous estimons que ses **frais d'exploitation de 2008 à 2010 ont été d'environ 8,2 millions de dollars**
- Nous avons été étonnés de constater qu'une société subissant de **fortes tensions financières** et approchant la province pour de l'aide financière aurait un bien aussi **extravagant qu'un avion d'affaires**.

# Quelqu'un a-t-il bénéficié de manière inappropriée ?

**Bénéfice inappropriée à certains membres du personnel d'Atcon étant donné la demande d'aide financière :**

- Certains membres de la famille des cadres supérieurs clés étaient salariés, sans peu d'éléments démontrant qu'ils avaient effectué du travail pour Atcon.
- Environ 700 000 \$ de dépenses personnelles ont été payées à même les comptes d'Atcon.



# Pourquoi le Cabinet a-t-il accordé une aide financière à Atcon ?

AUDITOR GENERAL  
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# Pourquoi le Cabinet a-t-il accordé une aide financière à Atcon ?

- Comme nous l'avons souligné en 2015, **les hauts fonctionnaires avaient déconseillé à maintes reprises** l'octroi des 50 millions de dollars en garanties
- Cependant, le Cabinet a décidé d'accorder l'aide
- Nous avons interviewé individuellement six membres du Cabinet qui ont participé à la prise de décision d'accorder de l'aide financière à Atcon

# Pourquoi le Cabinet a-t-il accordé une aide financière à Atcon ?

Entrevues avec six ministres du Cabinet

**Il semble que la décision d'octroyer l'aide financière à Atcon était attribuable à des facteurs, dont :**

- L'économie déjà déprimée dans la région de Miramichi
- Le grand nombre d'entreprises du N-B qui seraient touchées négativement advenant la faillite d'Atcon
- Les plans d'avenir d'Atcon paraissaient prometteurs

# Pourquoi le Cabinet a-t-il accordé une aide financière à Atcon ?

De nombreuses conditions ont été fixées par la province incluant :

- **Vendre ou monétiser un contrat et certains actifs**
  - Contrat pour l'entretien de routes et ses actifs suédois
- **Établir un Conseil consultatif qui soit acceptable par le ministre**
  - Les contrats supérieurs à 5 millions de dollars devaient être examinés par le Conseil pour s'assurer qu'ils soient acceptables et rentables
- **Payer tous les comptes fournisseurs impayés dus aux entreprises du N-B**
  - Atcon a convenu de verser 6,5 millions de dollars à 314 entreprises

# Pourquoi le Cabinet a-t-il accordé une aide financière à Atcon ?

- Les ministres ont affirmé lors des entrevues qu'ils avaient compris les risques liés à la demande d'Atcon

# Santé financière d'Atcon

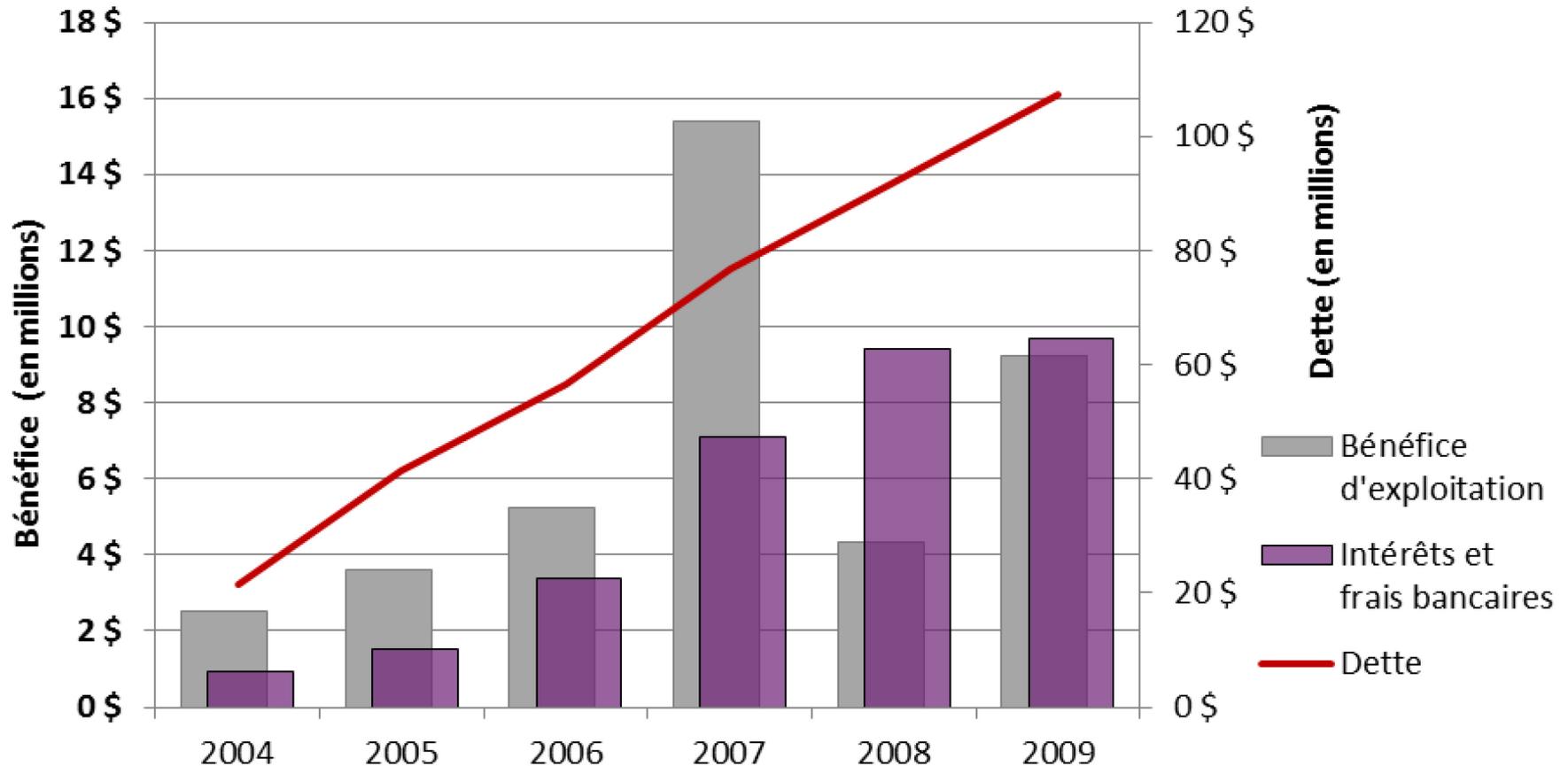
## Une analyse financière recense de sérieuses préoccupations

- La crise économique de 2008 a peut-être contribué aux difficultés financières d'Atcon; cependant...

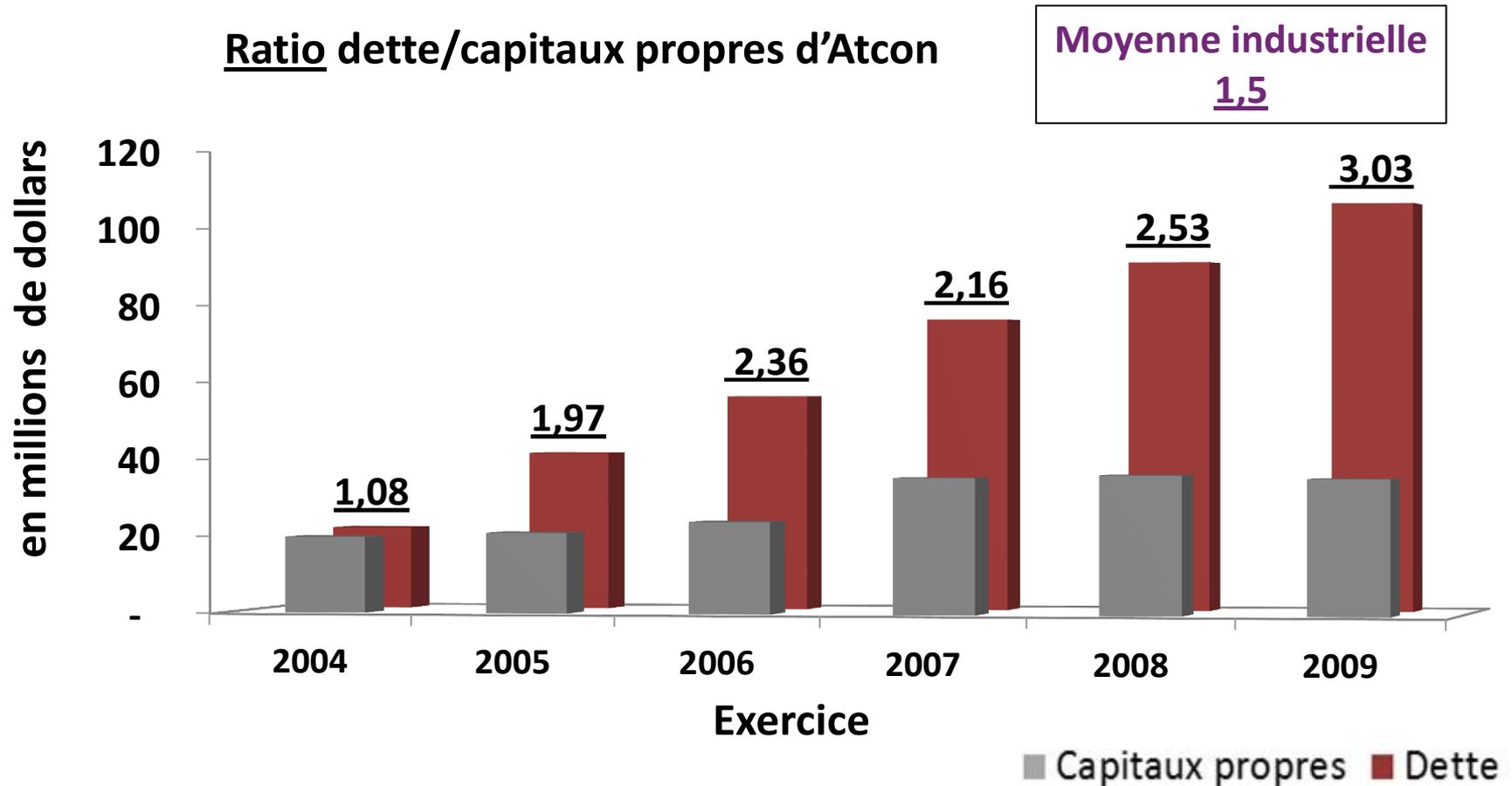
### **Notre examen a recensé les problèmes suivants :**

- Mauvaises pratiques de gestion de projet qui ont entraîné une hausse des coûts de projet
- Entrepreneurs et fournisseurs ne recevant pas de paiement
- Coûts engagés pour des travaux impayés
- Mauvaises pratiques d'information financière

# Croissance de la dette d'Atcon et frais bancaires dépassant les bénéfices

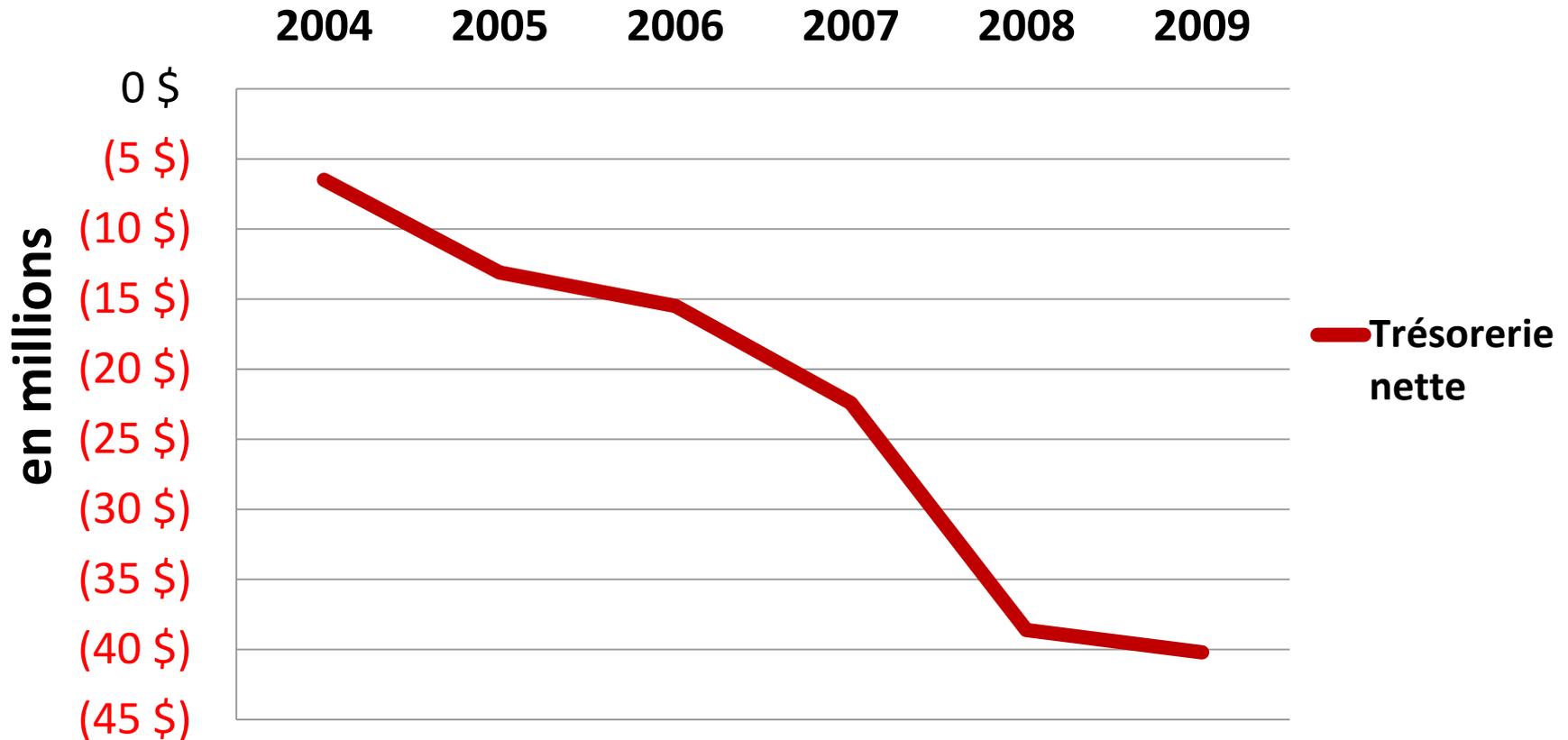


# Ratio dette/capitaux propres d'Atcon était le double de la moyenne industrielle



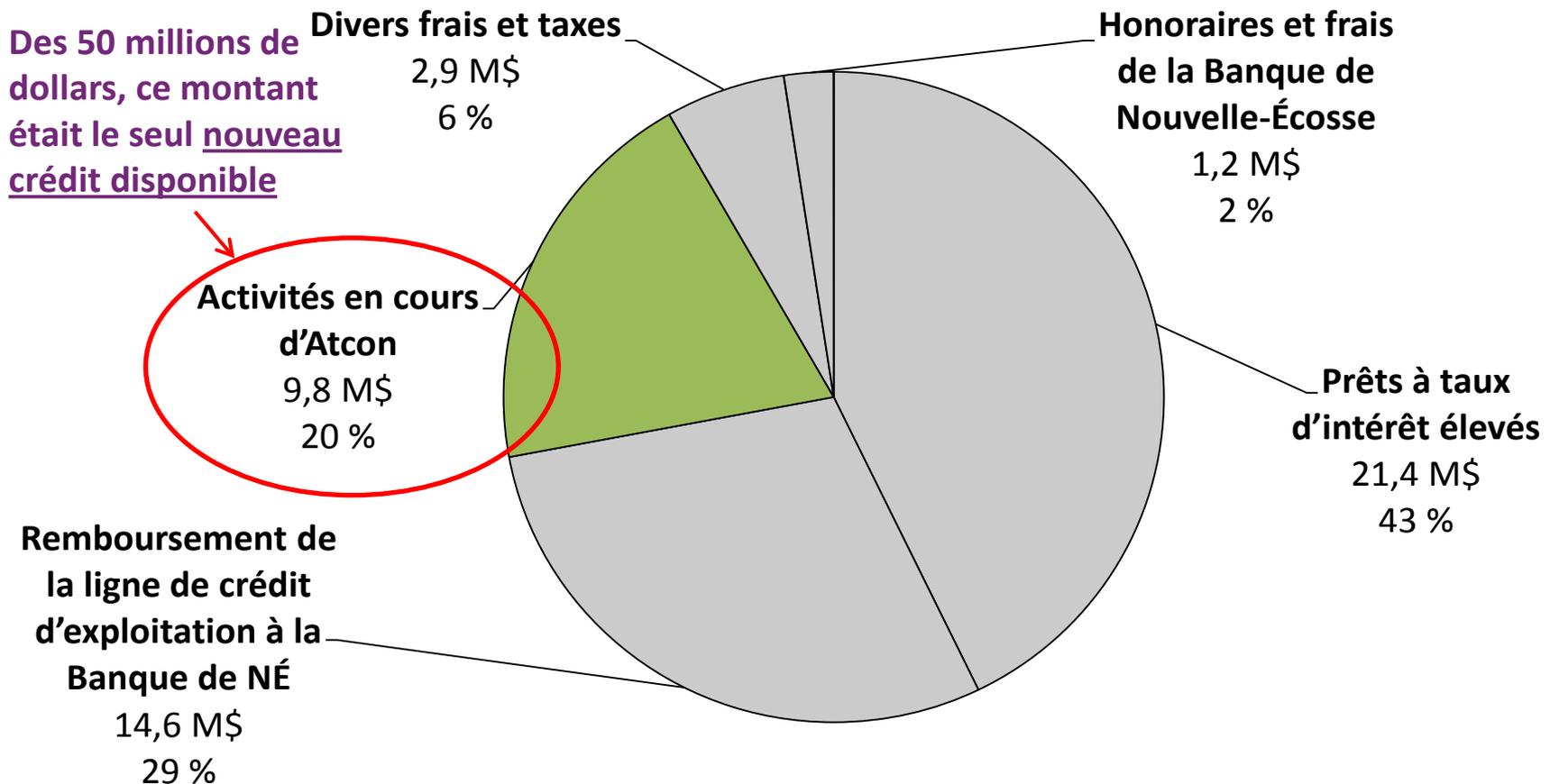
# Sérieux manque de liquidités

## Situation de trésorerie nette d'Atcon à la clôture des exercices 2004 à 2009



# Nouveau crédit disponible d'Atcon

- Il restait à Atcon un peu moins de 10 millions de dollars du nouveau crédit réel



# 50 millions de dollars ne sauverait pas Atcon

- Les 9,8 millions de dollars du nouveau crédit n'étaient pas suffisants pour qu'Atcon règle ses difficultés financières
- À moins d'une restructuration radicale, une entreprise placée dans une spirale de la dette épuise son crédit et fait faillite
- Atcon a déclaré faillite en mars 2010

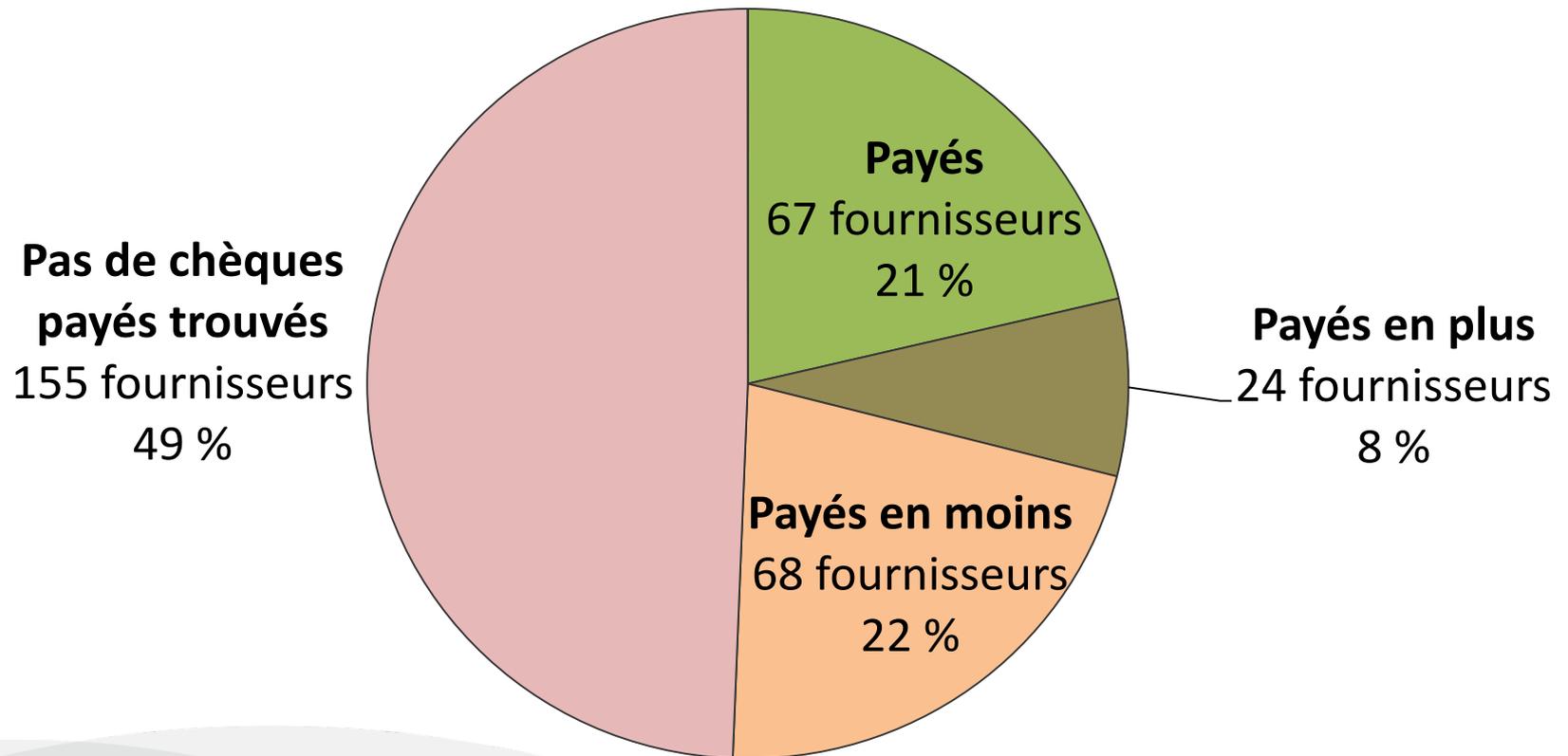
# Concernant la justification du Cabinet d'accorder une aide financière à Atcon

## Nous voulions savoir si Atcon a :

- Vendu ou monétisé un contrat et certains actifs ?
  - Non, Atcon n'a pu monétiser ses actifs à temps
- Établi un Conseil consultatif acceptable par le ministre ?
  - Oui, mais nous sommes d'avis que le Conseil a été mis en place trop tard pour avoir un effet positif
- Payé tous les comptes fournisseurs impayés dus aux entreprises du N-B ?
  - Nous ne pouvons pas déterminer avec assurance que tous les fournisseurs du N-B ont reçu un paiement (*Précisions sur la diapositive suivante*)

# Condition pour l'aide – Payer les fournisseurs du Nouveau-Brunswick

## 314 fournisseurs du N-B à être payés par Atcon



# Condition pour l'aide – Payer les fournisseurs du Nouveau-Brunswick

## Fournisseurs du N-B payés selon la déclaration d'Atcon faite à la province

Montant retracé au chèque payé	Nombre d'entreprises	Montant selon la déclaration (en millions)	Montant selon les chèques payés (en millions)
<b>Égal</b> au montant dans la déclaration	67	1,2 \$	1,2 \$
<b>Supérieur</b> au montant dans la déclaration	24	0,2	0,3
<b>Inférieur</b> au montant dans la déclaration	68	2,9	1,4
<b>Aucun chèque payé trouvé</b>	155	2,2	-
<b>Total</b>	<b>314</b>	<b>6,5 \$</b>	<b>2,9 \$</b>



# Analyse des états financiers audités d'Atcon

AUDITOR GENERAL  
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# Résumé des régularisations estimatives de l'information financière d'Atcon (en millions)

	<b>Richter – estimé des inexactitudes</b>	<b>Conseil Consultatif - radiations</b>	<b>VGNB - irrégularités relevées</b>
<b>Total des régularisations</b> (Avant le présent rapport)	<b>28,3 \$ - 35,4 \$</b>	<b>32,1 \$</b>	
<b>Nouvelle constatation par le VGNB</b> Reclassement dans les états financiers			<b>21,7 \$</b>

# Revue générale des termes techniques

## Reclassement

**En gros**, en comptabilité, un **reclassement** :

- Est un montant qui se déplace d'un compte à un autre
- Peut servir de manière légitime à faire des régularisations

**Cependant, un reclassement peut influencer sur :**

- Les ratios utilisés pour déterminer la santé financière
- Une entreprise en exploitation vs une entreprise non en exploitation (vice-versa)

# Revue générale des termes techniques

## Entreprise en exploitation vs entreprise non en exploitation

En gros, une société est une :

- **Entreprise en exploitation** = Hypothèse que les activités normales vont continuer dans un avenir prévisible 
- **Entreprise non en exploitation** = Il est douteux que les activités normales vont continuer, ce qui pourrait mener à la cessation des activités, à la liquidation des actifs 

# Exercice 2009 d'Atcon

## Problème de continuité d'exploitation

**Selon notre examen des états financiers audités, nous pouvons dire qu'avant l'entente pour le nouveau financement :**

- Atcon ne respectait pas les clauses restrictives de sa dette
- Atcon devait plus à ses fournisseurs qu'elle pouvait payer
- Atcon n'aurait pas pu vraisemblablement poursuivre ses activités normales → **Pas une entreprise en exploitation** 

# Exercice 2009 d'Atcon

## Problème de continuité d'exploitation

- Atcon a effectué une régularisation montrant l'effet prévu du nouveau financement (50 millions de dollars)
- Cela **a amélioré les ratios et la santé financière d'Atcon en apparence**



# Irrégularités dans les états financiers audités

**Nous avons remarqué des irrégularités dans les états financiers audités d'Atcon :**

1. Une divergence de 23 millions de dollars
2. Un reclassement discutable de 21,7 millions de dollars

# 1. Divergence de 23 millions de dollars dans les états financiers audités

Bilan		État des flux de trésorerie	
Créditeurs et charges à payer (en millions de dollars)		Variation des créditeurs et charges à payer (en millions de dollars)	
2009	41,4 \$	2009	<b>16,3 \$</b>
2008	48,1 \$		
<b>Variation au bilan</b>	<b>(6,7 \$)</b>		

- Nous nous attendions à ce que ces deux montants soient les mêmes
- Différence totale de 23 millions de dollars

# 1. Divergence de 23 millions de dollars dans les états financiers audités

Avec cette divergence :

- Exploitation = **Flux de trésorerie positifs** (en apparence)

Cependant, sans la divergence :

- Exploitation = **Flux de trésorerie négatifs**
- Auraient été cohérents avec les exercices antérieurs

## 2. Reclassement discutabile de 21,7 M\$

### En termes simples :

- Le reclassement, **comme il a été préparé**, présumait qu'Atcon payerait 21,7 millions de dollars aux fournisseurs
- Cependant, dans notre réponse à « *Où sont allés les 50 millions de dollars ?* », **nous n'avons pas constaté que les 21,7 millions de dollars avaient servi à payer les fournisseurs**

## 2. Reclassement discutabile de 21,7 M\$

- Nous trouvons **discutable la méthode selon laquelle le reclassement a été effectué**
- Afin d'obtenir une explication, nous avons demandé l'accès au dossier de l'audit des états financiers des auditeurs d'Atcon, mais ils **ont remis en question notre autorité** :

*« ...nous croyons que les renseignements dans le dossier ne vous seront pas bénéfiques étant donné notre compréhension de votre mandat actuel ... confirmer en vertu de quelles dispositions ... de la Loi sur le vérificateur général vous agissez. » [Traduction]*



# Pourquoi le Cabinet a-t-il libéré la sûreté de la province ?

AUDITOR GENERAL  
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# Pourquoi le Cabinet a-t-il libéré la sûreté de la province ?

- La banque a demandé que la province cède sa sûreté de premier rang au profit de la banque
- La sûreté détenue par la province constituait un important facteur atténuant contre des risques importants
- Le Cabinet a rejeté cette modification du rang de sécurité à deux reprises avant de donner son approbation

# Pourquoi le Cabinet a-t-il libéré la sûreté de la province ?

- Il semble que beaucoup d'espoir avait été placé uniquement sur le fait qu'un éminent homme d'affaires dirigerait le Conseil consultatif
- Nous considérons la décision du Cabinet de **libérer la sûreté de la province** comme **la défaillance critique dans le dossier Atcon**
- Cependant, les ministres du Cabinet interviewés n'ont fourni aucune explication claire pour leur décision

# La Banque de Nouvelle-Écosse a recouvré : 78 %

**Estimation du montant total recouvré par la Banque de Nouvelle-Écosse après la faillite d'Atcon (en millions de dollars)**

<b>Montant dû à la Banque de Nouvelle-Écosse</b>	<b>99,2 \$</b>
<b><u>Moins les recouvrements :</u></b>	
<b>Versement par la province du Nouveau-Brunswick</b>	(50,0)
<b>Décaissements par les séquestres</b>	(27,2)
<b>Perte nette estimative de la Banque de Nouvelle-Écosse</b>	22,0
<b>Total des recouvrements</b>	<b>77,2 \$</b>

# La province a recouvré : 4,5 %

- La sûreté détenue par la province constituait un important facteur atténuant contre des risques importants.
- Comme mentionné, la province a dû payer à la Banque de Nouvelle-Écosse 50 millions de dollars comme l'exigeait l'entente de garantie.
- Par la suite, **la province a recouvré seulement 2,8 millions de dollars** des 63,4 millions qu'Atcon lui devait.
- **Perte estimative du Nouveau-Brunswick : plus de 60 millions de dollars**

# Libération de la sûreté par le Cabinet

## Défaillance critique dans le dossier Atcon

Si le Cabinet n'avait pas renoncé à la sûreté de la province, nous estimons que :

- **La province aurait pu recouvrer un montant supplémentaire allant de 12 à 19 millions de dollars**

# Libération de la sûreté par le Cabinet

## Défaillance critique dans le dossier Atcon

- Le Cabinet a retiré les mesures pour protéger la province contre des pertes financières importantes
- Le public s'attend à juste titre à ce que ces représentants élus soient transparents et fournissent une justification pour cette décision **inexplicable** de plusieurs millions de dollars.



# Recommandations du VGNB et affaires en cours

AUDITOR GENERAL  
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# Recommandations du VGNB de 2015

- ONB a réalisé des progrès dans l'élaboration de politiques et de directives pour régler plusieurs des questions soulignées en 2015. Cependant...

## Résumé de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations du rapport de 2015

	Comme évalué par ONB	Comme évalué par le VGNB
<b>Recommandations mises en œuvre</b>	15	4
<b>Recommandations non mises en œuvre</b>	4	15
<b>Nombre total de recommandations</b>	19	19

# Recommandations du VGNB de 2015

**Nous avons recommandé qu'ONB présente dans son rapport annuel les résultats prévus et réels en matière de création d'emplois et de maintien d'emplois (2.113)**

- Pas mise en œuvre
- ONB a présenté seulement les résultats *prévus*
- L'utilisation incohérente des mots « engagé » et « créé » rend difficile l'évaluation du rendement.

# Recommandations du VGNB de 2015

**Nous avons recommandé qu'ONB fasse le suivi et la présentation d'un historique de 10 ans du rendement (2.123)**

- Pas mise en œuvre
- La réponse d'ONB indique que la mise en œuvre est en cours
- Cependant, dans un rapport à la présidente du Conseil d'administration et au directeur général d'ONB, le directeur financier a déclaré : *« même si nous croyons que c'est une démarche importante et qu'il est prudent de continuer cette pratique à l'avenir, nous n'estimons pas que l'avantage d'un retour en arrière de 10 ans justifie le coût et l'investissement importants. »* [Traduction]

# Recommandations du VGNB de 2015

- **Le BCE avait déployé peu d'efforts** pour s'assurer que les recommandations sont appliquées à toutes les autres entités accordant de l'aide financière
- Malheureux étant donné que, depuis 2015, **313 millions de dollars** ont été dépensés en aide financière accordée à l'industrie

## Aide financière accordée à l'industrie depuis 2015 (en millions)

Entité	2016	2017	Total
Opportunités Nouveau-Brunswick	36,9 \$	58,3 \$	95,2 \$
Société de développement régional	73,0	134,4	207,4
Provincial Holdings Ltd.	1,0	4,8	5,8
Autres	3,0	1,7	4,7
<b>Total</b>	<b>113,9 \$</b>	<b>199,2 \$</b>	<b>313,1 \$</b>

# Recommandations du VGNB de 2017

- 9 nouvelles recommandations formulées pour renforcer l'analyse financière fournie au Cabinet dans le futur

**En général, pour des scénarios où l'aide financière demandée :**

- représente un montant important;
- est considérée comme un risque élevé

# Affaires en cours

- Le procureur général poursuit la garantie personnelle de M. Tozer, président d'Atcon Holdings Inc.
- L'action en justice de la province contre l'auditeur d'Atcon est en cours
- La plainte de conduite professionnelle d'un CPA n'est pas réglée

# Le dossier Atcon continue de coûter aux contribuables

Estimation de coûts supplémentaires liés à la garantie de 50 millions de dollars à Atcon en 2009	
Investigation du commissaire aux conflits d'intérêts	225 000 \$
Frais juridiques pour l'hon. Shawn Graham	72 000
Poursuite : PNB c. Grant Thornton (auditeurs d'Atcon)	1 166 700
Rapport de RSM Richter	765 000
Consultation de Deloitte pour ONB dans la mise en œuvre des recommandations du VGNB	155 000
VGNB : Atcon I	131 000
VGNB : Atcon II	373 000
<b>Estimé des coûts supplémentaires payés par la province</b>	<b>2 887 700 \$</b>

# Questions ?